

**COMPTE RENDU JOURNALIER
DE LA PREMIERE CONFERENCE
SOUS REGIONALE DE L'ITIE
DE LA ZONE CEMAC
BANGUI DU 12 AU 16 MARS 2012**

Le 12 mars 2012, la 1^{ère} conférence sous régionale de l'ITIE a ouvert ses travaux à Bangui en République Centrafricaine.

L'objectif recherché à travers l'organisation de cette conférence, ayant réuni les participants venus du Cameroun, du Congo, du Tchad et de la République Démocratique du Congo est la formation, l'information et les échanges d'expériences dans la mise en œuvre de l'Initiative.

JOURNEE DU 12 MARS 2012

Deux temps forts ont marqués cette 1^{ère} journée à savoir :

- la cérémonie officielle ;
- et les exposés suivis des discussions.

La cérémonie d'ouverture était présidée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur **Faustin Archange TOUADERA**, Président du Conseil National de l'ITIE RCA.

La première personnalité à prendre la parole était le Commissaire chargé des infrastructures et du développement durable à la CEMAC, Monsieur **Jean Serge WAFIO**.

Dans son allocution, Monsieur **WAFIO** a indiqué que, l'ITIE est une occupation prioritaire de la CEMAC qui soutient la transparence et la bonne gouvernance dans les matières premières, non seulement à travers son engagement pour l'ITIE, mais aussi avec la création des conditions favorables pour la bonne gouvernance.

La conférence ITIE de Bangui 2012, a-t-il fait remarquer, a l'intention de faire avancer la réflexion sur l'ITIE.

Pour le Ministre Délégué à la Présidence de la République, Chargé des Mines, **Obed NAMSIO**, cette conférence est une heureuse opportunité d'échange d'idées, de vues et d'opinions, d'évaluation des réalisations et d'identification des obstacles auxquels se heurtent les efforts en vue de définir les facteurs essentiels, susceptibles d'assurer la promotion du secteur minier dans les pays de la sous région.

Il a ensuite mis en exergue le plan d'action triennal budgétisé de l'ITIE RCA (2011-2013) axé autour de 5 composantes suivantes :

- **Composante 1:** renforcement des capacités des opérateurs du secteur extractif et des professionnels des médias participant au processus ITIE ;
- **Composante 2:** renforcement du rôle de la société civile et implication du large public dans le processus ITIE ;
- **Composante 3:** institutionnalisation et législation de l'ITIE RCA ;
- **Composante 4:** amélioration de la qualité des rapports ITIE et leur adaptation au contexte national ;
- **Composante 5:** appui opérationnel.

Avant de terminer son propos, le Ministre NAMSIO a tenu à préciser que le défi qui attend la RCA est la pérennisation des acquis de la mise en œuvre de l'Initiative. Car l'amélioration de la gouvernance est un passage obligé pour accéder au développement durable et réaliser les objectifs du millénaire pour le développement.

Dans le discours prononcé à l'ouverture des travaux, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil National de l'ITIE RCA, Son Excellence Monsieur **Faustin Archange TOUADERA** a tenu, avant tout, à exprimer ses sincères remerciements à tous les participants venus de loin, et plus particulièrement aux institutions telles que la Banque Mondiale, la GIZ et le Secrétariat International de l'ITIE qui n'ont cessé de soutenir le Gouvernement pour assurer une meilleure mise en œuvre efficiente et reconnue par tous à l'échelle internationale.

Aussi, il a affirmé que l'organisation de cette conférence sous régionale à Bangui est un motif de satisfaction et de fierté pour la République Centrafricaine qui vient à peine de sortir de la crise après une longue période de conflits divers et d'exploitation illicite de ses ressources naturelles d'une part, et qui, en dépit des vicissitudes et des difficultés de tous genres, a su entreprendre des efforts politiques de la bonne gouvernance reconnus par la Communauté Internationale, d'autre part.

Son Excellence Monsieur **Faustin Archange TOUADERA** a, dans son allocution, vanté les riches potentialités dont regorgent les sous-sols des six Etats de la CEMAC, qui malheureusement n'ont pas contribué efficacement au bien être de la population de la sous région.

C'est pourquoi, il a invité les Etats de la sous région à s'approprier la méthodologie pour écrire ensemble une autre histoire des richesses du sous sol de la sous région, afin que l'ITIE devienne un des instruments indispensables pour vaincre l'incapacité, l'incompétence et tracer la voie vers une utilisation juste, équitable et équilibrée des dons qu'offre la terre commune.

Après avoir déclaré ouverts les travaux, le Premier Ministre a suspendu la séance.

A la reprise, les participants ont suivis la première communication faite par Monsieur David Robert, sur **la présentation du Projet REMAP-CEMAC**. Selon l'orateur, ce projet est soutenu par la GIZ, (Coopération Allemande) qui appui les politiques de développement à travers le monde.

Au niveau de la sous région, le Projet REMAP intervient dans le six (6) Etats de la CEMAC, notamment dans le domaine des mines, du social etc... dans le but d'améliorer la bonne gouvernance.

En somme, M Robert a, non seulement présenté son institution, mais aussi sa stratégie et le cadre de coopération avec la CEMAC.

Cette communication a été suivie des débats enrichissants.

Intervenant à son tour, Monsieur Maurice DIKONGO a présenté **le Secrétariat de Coordination et de Traitement de l'Information sur les Industries Extractives (SCTIIE-CEMAC)**.

Selon Monsieur DIKONGO, l'institution sous régionale qu'il dirige est véritablement opérationnelle depuis 2008. Mais elle éprouve d'énormes difficultés financières qui bloquent son fonctionnement. Ces difficultés sont dues au non versement des contributions par les Etats à l'exception du Cameroun qui s'est acquitté de ses arriérés. La mission du Secrétariat de Coordination est d'assister les Comités Nationaux dans la mise en œuvre de l'ITIE.

Aperçu sur la mise en œuvre de l'ITIE au niveau mondial a été la communication présentée par M Tim BITTIGER.

Avant sa présentation, M Tim a témoigné sa reconnaissance à la République Centrafricaine et la GIZ pour l'organisation de cette conférence.

Il a ensuite passé en revue quelques faits essentiels dans la mise en œuvre de l'ITIE à travers le monde.

Aujourd'hui, 35 pays mettent en œuvre l'ITIE. 14 sont déjà déclarés pays conformes et 21 sont encore pays candidats.

En 2011, 6 pays sont devenus conformes à l'ITIE. 400 organisations de la société civile sont engagées dans la mise en œuvre de l'ITIE a poursuivi l'orateur. Un nombre croissant des pays de l'OCDE ou pays du Nord soutiennent le processus. D'autres comme les Etats Unis d'Amérique et le Norvège s'engagent à mettre en œuvre l'ITIE.

Monsieur Tim a aussi précisé que 80 rapports ITIE sur les données de l'année 2010 sont attendus d'ici fin 2012. Ce qui prouve qu'un demi milliard de personnes vivant dans les pays riches en ressources naturelles sont informées sur les déclarations financières, d'où nécessité de rendre utiles et utilisables les rapports ITIE.

Monsieur Tim a reconnu qu'il y a des progrès réalisés par certains Etats, en dépit des difficultés, par exemple le Congo, l'Indonésie et l'Irak. Des innovations sont également enregistrées a-t-il conclu.

Cette première journée fut bouclée par la présentation **des contraintes, défis et stratégies de la mise en œuvre et la pérennisation de l'ITIE dans la zone CEMAC.**

Ainsi, les Coordonnateurs des comités nationaux du Cameroun, du Tchad et de la République Démocratique du Congo se sont succédés à la tribune pour présenter leurs expériences respectives.

La Coordonnatrice de l'ITIE Cameroun, Madame **Agnès-Solange ONDIGUI OWONA** a, dans sa présentation, indiqué que son pays a adhéré à l'ITIE en 2005 et est devenu pays candidat en 2007. Les structures à composantes

multipartites ont été mises en place pour assurer la mise en œuvre. Mais ces structures ne fonctionnent pas d'une manière permanente.

Le dossier de validation du Cameroun, a-t-elle déclaré, a été examiné à trois reprises en octobre en 2010 à Dar-Es-Salam, en octobre 2011 à Jakarta et février 2012 à Londres, mais sans succès. Selon l'oratrice, cet insuccès est dû au délai très court, mais surtout aux fortes contraintes financières et aussi à la non maîtrise des capacités d'exploitation des industries.

Puis, ce fut le tour du Coordonateur Adjoint de l'ITIE Tchad, Monsieur **NABIA KANA** de faire sa présentation. Le Tchad a été déclaré pays candidat en mars 2010. Mais il s'est trouvé confronté aux difficultés financières pour la mise en œuvre de l'Initiative. Ces difficultés sont en train d'être résolues.

Au Tchad, on remarque une volonté politique au plus au niveau à travers les appuis financiers du Gouvernement à l'ITIE. Toutefois, des faiblesses sont constatées au niveau du leadership et des structures de pilotage et de mise en œuvre.

Monsieur **Jérémy MACK DUMBA** de l'ITIE République Démocratique du Congo a, dans sa présentation, informé l'auditoire qu'il existe 500 entreprises minières en République Démocratique Congo et que seules 35 d'entre elles déclarent ce qu'elles paient au Gouvernement.

L'expérience centrafricaine en matière des **comités préfectoraux chargés de la mise en œuvre de l'ITIE** a été développée par le Coordonnateur national de l'ITIE RCA, **Robert MOÏDOKANA**.

Ces comités ont été mis en place pour assurer le relais de la diffusion de la philosophie ITIE et ses rapports nationaux. Ils permettent également d'enregistrer les opinions de la population sur la mise en œuvre de l'ITIE et les transmettre au Secrétariat Technique.

Toutes ces communications ont été suivies des débats enrichissants, dont le modérateur est le Docteur **Gilbert MAOUNDONODJI**. Cette première journée a pris fin par l'évaluation des travaux.

JOURNEE DU 13 MARS 2012

La deuxième journée a été consacrée à la poursuite des présentations suivies de la mise en place des groupes de travail.

La première présentation de la journée a été faite par Monsieur Tim BITIGER et a porté sur le thème : **Aperçu des nouvelles règles ITIE** entrées en vigueur depuis novembre 2011.

Dorénavant, les indicateurs deviennent des exigences auxquelles tout pays qui s'engage à mettre en œuvre l'initiative doit obligatoirement les respecter avant de prétendre à la validation.

Ces modifications, selon Monsieur Tim, ont porté entre autres sur la mise en place des groupes multipartites à la phase d'adhésion, la limite temporelle aux candidatures, la définition de la matérialité, la procédure des rapports fondés sur des comptes audités conformément aux normes internationales.

Le Secrétariat International, à en croire l'orateur, supervise le processus à deux niveaux :

- au début de la déclaration de candidature,
- et au moment de la validation.

La validation doit être accomplie à la date limite et son financement de 100.000\$ incombe au pays qui s'engage à mettre en œuvre le processus. 13 cabinets sont retenus par le Secrétariat International pour procéder à la validation.

Cette présentation a été suivie des débats puis de la mise en place des groupes de travail par pays, pour traiter du thème : **auto évaluation et vérification des progrès**.

Lors de la restitution des travaux de groupe, Madame **Léonie KANGU** est intervenue au nom de la République Démocratique du Congo pour donner les résultats. Elle est confiante quant à la validation prochaine de son pays, à la lumière des exigences 9 et 20 qu'elle estime déjà validées.

La restitution du groupe de travail de la République Centrafricaine a été faite par Maître **Célestin NZALA**. La RCA déjà pays conforme se bat pour respecter les

20 exigences, pour ne pas tomber sous le coup de la 21ème exigence. Et c'est un défi à relever. Il est à préciser que l'audit des comptes (exigences 13) sort du rapport de validation de la République Centrafricaine et que le Cameroun se dit prêt à s'en inspirer.

Monsieur **NABIA KANA** du Tchad est ensuite intervenu pour procéder à la restitution des travaux de son groupe.

A en croire Monsieur **NABIA** du Tchad, les exigences 6 et 9 relatives à la participation de la société civile au processus et la définition de la matérialité ont été satisfaites par le Tchad qui a toutefois un défi à relever : celui de rendre disponible la documentation. Par contre l'exigence 19 ne l'est que partiellement.

La stratégie de communication du Tchad vient d'être élaborée, en s'inspirant de l'expérience centrafricaine.

La restitution des travaux du groupe du Cameroun a été faite par Madame **Agnès Solange ONDIGUI OWONA** qui a reconnu que son pays a deux défis à relever dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE, à savoir le financement des activités.

Le Cameroun est une fois de plus intéressé par l'expérience centrafricaine à propos de l'audit des comptes.

Le Congo, quant à lui, a des défis à relever en ce qui concerne l'exigence 11 qui pose problème parce que le conciliateur n'a pas mentionné les déclarations des entités du Gouvernement. Ce qui constitue un défi à relever, selon ASSEN BAZIR. L'autre défi à relever concerne la communication. Mais ce problème est sur le point d'être résolu.

Monsieur **Dan PRATRESCU** a ensuite entretenu les participants sur la **communication et la dissémination dans le cadre de l'ITIE.**

A cet effet, des groupes de travail ont été constitués pour débattre de cette problématique.

Ainsi, le groupe 1 a traité du sous thème : **dissémination des rapports de conciliation.** La restitution a été faite par Madame Agnès Solange ONDIGUI OWONA du Cameroun. Celle-ci a, dans sa présentation, mis

l'accent sur les spécificités de chaque pays à propos de la dissémination des rapports.

Ces rapports sont disséminés dans les langues officielles ou locales en utilisant des supports comme la Radio, la Télévision ou le site web (facile à mettre en place et moins coûteux). Une fois de plus, l'expérience centrafricaine en matière des comités préfectoraux a été exaltée.

Le groupe 2 a travaillé sur **la conception d'un plan de communication** qui passe préalablement par l'évaluation du contexte, l'identification du groupe cible, les coûts et messages.

La restitution par groupe de travail a mis fin aux travaux de la deuxième journée.

JOURNÉE DU 14 MARS 2012

La séance a débuté à 9H 00 par la lecture du compte rendu de la 2^{ème} journée.

1^{ère} Présentation : **Élaboration des rapports ITIE**

Ce thème a été présenté par Monsieur **Anton de Feuarden** du cabinet Fair Links, assisté par Madame **Magali Krietman** sous la modération de Monsieur **Gilbert MAUDONODJI**.

Le présentateur a souligné les caractéristiques d'un rapport ITIE qui est complexe, mettant en présence des nombreux acteurs et qui soulèvent des nombreux problèmes.

Un rapport ITIE doit être capable de fiabiliser les données à travers la déclaration des tiers. Un rapport ITIE fiable est un instrument de bonne gouvernance et permet au public de suivre le budget de l'État

Il obéit aux principes de rapprochement de ce que l'État a déclaré dans son budget et de ce que l'entreprise déclare avoir payé. Il peut s'étendre à ce que l'État en a fait.

Le rapport ITIE doit susciter le débat sur l'utilisation de l'argent déclaré par les entreprises. Le rapport ITIE doit être comparable, utilisable et précis.

Il s'agit de ressortir la déclaration de l'État et de l'opposer à la déclaration de l'entreprise, l'élément essentiel étant la crédibilité des données. Il faut donc que les données soient attestées.

L'Administrateur Indépendant doit être vraiment indépendant dans l'exercice de sa mission et non subir des influences de l'État. Cette indépendance confère la crédibilité et la fiabilité au rapport.

Monsieur Anton a souligné les étapes dans l'élaboration d'un rapport ITIE

1. il faut qu'un processus existe préalablement, le pays doit avoir adhéré au processus ITIE.
2. les parties prenantes sont impliquées en amont.
3. le lancement du rapport ITIE doit être anticipé par un certain nombre d'éléments essentiels notamment : les groupes multipartites préparent en avance le rapport (rapport anticipé, mise en place des points focaux des entreprises, des régies financières... la source de financement, l'agenda complet,)

La définition du périmètre en amont permet d'intégrer les entreprises, les revenus et un rapprochement des chiffres à insérer pour la comparaison.

Ce périmètre prédéfini permet de fiabiliser le rapport, anticiper et couvrir tout ce qui doit être déclaré et n'omettre aucun flux. Ainsi, la bonne définition d'un périmètre permet de fiabiliser les données tel que le taux de participation des entreprises.

Souvent les formulaires sont élaborés et envoyés aux entreprises et services de l'État avant l'arrivée de l'Administrateur Indépendant. Cela complique les choses quand les formulaires sont faussés au départ. Il est donc important de définir le format de déclaration à faire avec l'Administrateur Indépendant.

Dans cette première étape, il est conseillé à tout État engagé dans le processus ITIE de ne pas arrêter les formulaires avant d'en avoir discuté avec l'Administrateur Indépendant. La mission de l'administrateur indépendant sera

ensuite de rapprocher les données déclarées par les entreprises et l'État. La meilleure méthode serait le rapprochement désagrégé des données.

Collecte des données

La collecte des données est un long travail qui respecte des étapes importantes : envoi des formulaires, le remplissage par les parties prenantes, la relance et le suivi... L'Administrateur envoie lui-même les formulaires de déclaration pour garantir cet envoi et le rendre fiable.

Pour conclure sur ce point, le conférencier a souligné que lorsqu'on a identifié les écarts, il faut renvoyer les formulaires aux parties déclarantes pour essayer de les résoudre.

Rapprochement des données

L'Administrateur Indépendant s'assure que les données transmises sont désagrégées. C'est un gros travail de présentation des rapports désagrégés car le travail se fait en détails. La monnaie du périmètre doit être prise en compte lors de la déclaration.

Il est, dans ce cas, conseillé de ne prendre en compte que les données significatives et fiables. Les sociétés nationales doivent également participer aux déclarations.

Rapprochement préliminaire

Le rapport préliminaire :

- récapitule les rapports reçus des entreprises et des régies d'État
- stimule ceux qui n'ont pas renvoyés les données
- identifie des principaux écarts
- recommandations pour réduire les écarts et voir comment les résoudre : l'administrateur peut renvoyer des formulaires aux parties déclarantes pour voir si les écarts sont corrigés
- les écarts zéro sont bons mais donne lieu à la méfiance
- la confidentialité doit être respectée
- le rapport final est rédigé.

Lors de la divulgation, il est important de recommander que l'Administration Indépendant soit présent pour rassurer la population.

Puis, un débat a été ouvert sur cette thématique où sont intervenus les participants pour poser des questions pertinentes. Les participants ont développés tour à tour la question des écarts, la notion des monnaies, les erreurs susceptibles d'intervenir dans la déclaration des données, le taux de change.

Toutes ces interrogations ont trouvé des réponses pertinentes de la part des intervenants.

La stratégie future de l'ITIE a été ensuite présentée par Monsieur Tim Bittiger, et Madame Brigitte BOCOUM sous la modération de Monsieur Dan PETRESCU.

Prenant la parole, en guise d'introduction, Monsieur Tim a posé la question de savoir si les changements sont nécessaires dans le processus ITIE.

La mise en œuvre de l'ITIE améliore-t-elle la gouvernance dans le pays engagé au processus ?

Il a indiqué lui-même que la mise en œuvre de l'ITIE doit être perçue comme une stratégie tendant à améliorer la qualité des données. Lorsqu'un pays est conforme à l'ITIE, il demeure dans cet état par rapport aux Exigences ITIE pendant 5 ans avant de passer à une autre validation.

Pendant ce temps, le pays conforme doit développer des nouvelles idées. C'est ainsi que depuis la mise en œuvre du processus ITIE (septembre 2002), il y a eu des changements éclatants sur des questions de transparence, de lutte contre la corruption et surtout de l'intégration de l'ITIE dans la gouvernance des États.

L'intervenant pense que trois options sont essentielles.

1. il faut un changement souple
2. ajouter des nouveaux types d'informations sur les rapports ITIE
3. renforcer le lien entre l'ITIE et son environnement (standard politique plus large à prendre en considération).

Madame Brigitte BOCOUM, dans son mot d'introduction, a insisté sur le fait qu'à l'heure actuelle 35 pays dans le monde mettent en œuvre l'ITIE.

Sur le 35 pays, 21 pays sont africains. L'Afrique doit donc s'approprier et s'impliquer dans les réformes sur l'ITIE. Elle a souligné que sur le 35, 22 pays ont mis en œuvre les bonnes pratiques et parmi ceux-ci, il y a 14 pays africains.

Les bonnes pratiques peuvent aller de la publication des paiements obligatoires (Azerbaïdjan), à la déclaration des chiffres par une loi portant code minier ainsi que des journalistes ITIE (cas de l'Albanie), l'implication du Trésor Public (cas du Cameroun), la création des Comités préfectoraux (cas de la RCA), les sites web et publicités, le code minier (Guinée Conakry) et enfin la mise en œuvre des vidéos sur les sites (cas de la Côte d'Ivoire) pour ne citer que ceux-là.

Des interventions fructueuses ont ponctué ces deux exposés notamment sur les cas de l'élargissement de l'ITIE sur la chaîne de valeur et la transparence des contrats comme le veut « Publiez Ce Que Vous Payez » (transparence des contrats, transparence des paiements et transparence des dépenses)

Le risque de voir l'ITIE évoluer dans une constante mutation de ses règles et enfin la crainte que l'ITIE ne soit identifiée en fonction des bonnes pratiques selon chaque pays. Le dernier exposé de la journée a été renvoyé au lendemain, et la séance a été suspendue.

JOURNÉE DU 15 MARS 2012

Les travaux de la quatrième et dernière journée de la conférence ont démarré par la présentation de Madame **Astrid BRAUER** sur les **Lois sur la transparence et les réformes des finances publiques**.

Dans sa présentation, l'oratrice a mis en exergue l'impact de l'ITIE qui se traduit par la réduction de la pauvreté.

Les bénéfices consistent à identifier les risques afin de mieux les attaquer ; aligner les résultats attendus ; établir une base pour le suivi évaluation.

La dernière communication a été faite par Monsieur **Idriss LINGE** sur le thème : **Portail de l'ITIE en Afrique Centrale**.

Toutes ces communications ont été suivies des débats fructueux ayant mis fin aux travaux.

JOURNEE DU 16 MARS 2012

C'est dans l'après midi qu'a eu lieu la cérémonie de clôture des travaux. Tout a commencé par la lecture des motions de remerciements au Président de la République, aux Gouvernements centrafricain et allemand, ainsi que des recommandations, suivie de la remise des certificats aux participants.

Dans le discours qu'il a prononcé à la clôture des travaux, le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines **Obed NAMSIO**, représentant personnel du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Président du Conseil National de l'ITIE RCA, a signifié que cette conférence est indispensable. Car elle a permis d'harmoniser les différentes perceptions de la mise en œuvre de l'Initiative dans la sous région.

Aussi, elle a permis de faire ressortir clairement la nécessité d'une collaboration étroite entre le Secrétariat International de l'ITIE et les ITIE nationales.

Avant de déclarer clos les travaux, le Membre du Gouvernement a formulé le vœu qu'à l'issue, d'autres colloques jaillissent des stratégies susceptibles d'aider la sous région à soutenir sa marche dans la voie de la transparence prônée par l'ITIE.

LE RAPPORTEUR GENERAL